Image not found or type unknown

Nuisances logement liées aux travaux bailleur

Par **ELISSALDE Aline**, le **01/02/2018** à **11:26**

Bonjour,
Mon bailleur (RIVP) a entrepris des travaux de surélévation de l'immeuble il y a plusieurs mois, ceux-ci doivent s'étaler jusqu'à fin 2018 au mieux.
Je subis depuis plusieurs mois des nuisances parfois insupportables directement liées à ces travaux :
- dégâts des eaux successifs
- nuisances sonores (décibels élevés). Je suis en télétravail le vendredi et je suis dans l'impossibilité de passer des appels téléphoniques à cause du bruit
- pannes d'ascenseur. Un des 2 ascenseurs est en travaux (dans la cadre de la surélévation) et le 2è ascenseur tombe fréquemment en panne (avec parfois des locataires bloqués dedans), je dois alors monter 7 étages à pied avec mes enfants en bas âge.

Mon bailleur refuse d'accorder une déduction de loyer.Je souhaiterais savoir quel recours je peux avoir puisque selon l'article 1719 du code civil le bailleur doit « faire jouir paisiblement le preneur pendant la durée du bail».
Est-ce que je dois porter plainte et de quelle manière ?

Je vous remercie par avance pour vos conseils.

Cordialement
Aline

Par **HOODIA**, le **05/02/2018** à **07:59**

Bonjour
Que réclamez vous en fait concrètement ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés